



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

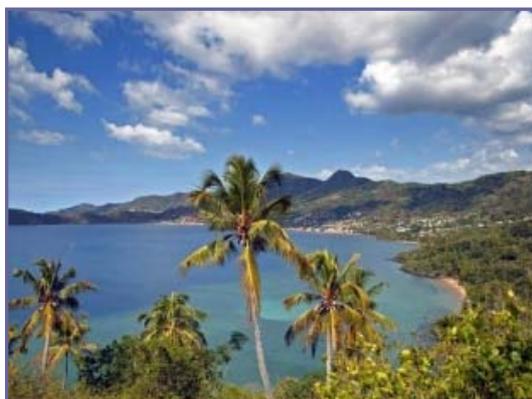
Synthèse de l'actualité

12 novembre 2010

Action gouvernementale

Mayotte deviendra le 101^e département français en 2011

Le Sénat a adopté, le 22 octobre, le projet de loi organique relatif au département de Mayotte (synthèses des 2, 4 juin et 6 août). « L'île au lagon » deviendra ainsi en 2011 le 5^e département d'Outre-Mer et le 101^e département français. Le 29 mars 2009, à l'issue du référendum pour la départementalisation de Mayotte, 95,24 % des Mahorais se sont prononcés pour le « oui ». Jusqu'à présent dotée du statut de collectivité d'Outre-Mer, Mayotte



deviendra donc en mars 2011 (après les élections cantonales) une collectivité unique, à la fois département et région, régie par l'article 73 de la Constitution. Elle sera dotée d'un seul exécutif et d'une seule assemblée (à la fois conseil général et conseil régional). Le droit commun sera progressivement appliqué dans ce nouveau département au moyen d'ordonnances. Le code général des impôts, lui, entrera en vigueur à compter de 2014. Enfin, afin d'aligner le niveau de vie des Mahorais sur celui des Français de métropole, un fonds de développement économique, social et culturel, doté de 30 millions d'euros sur trois ans va être mis en place.

L'hébergement d'urgence et l'accès au logement

Lors du **Conseil des ministres** du 10 novembre, le secrétaire d'Etat chargé du logement et de l'urbanisme, **Benoist Apparu**, a présenté une communication relative à l'hébergement d'urgence et l'accès au logement. Elaborée en concertation avec le secteur associatif et les bailleurs sociaux, la stratégie nationale de prise en charge des personnes sans-abri ou mal logées, présentée en novembre 2009, repose en premier lieu sur le principe du « logement d'abord » : l'accès au logement ou le maintien dans le logement doit être privilégié, par rapport à l'hébergement.

[Retrouver la communication sur le Portail du gouvernement](#)



Portail du
Gouvernement



Législation, réglementation, nominations

Loi portant réforme des retraites

La loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites (synthèse du 9 novembre) a été publiée au **Journal officiel** du 10 novembre. Le titre VI de la loi concerne les mesures relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes.

[Retrouver la loi sur Légifrance](#)



Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale

Un arrêté du 29 octobre 2010 portant nomination à l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (synthèses des 31 mars et 27 octobre) a été publié au **Journal officiel** du 11 novembre. Nous noterons tout particulièrement la nomination d'**Hélène Périvier**, coresponsable du Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre de l'OFCE, en qualité de personnalité qualifiée parmi les universitaires et chercheurs dont la compétence est reconnue dans le domaine de la pauvreté et de la lutte contre les exclusions.

[Retrouver l'arrêté sur Légifrance](#)

Sénat

Michèle André déplore l'adoption d'un texte « naufrageur de la parité »

Dans un communiqué diffusé le 10 novembre, **Michèle André** regrette que le Sénat « *se soit finalement rallié à un dispositif qui se traduira par un recul historique de la parité* » en votant la veille, à une très courte majorité, le texte proposé par la commission mixte paritaire sur le projet de réforme des collectivités territoriales (voir page suivante). Selon elle, « *le scrutin majoritaire à deux tours retenu pour l'élection des futurs conseillers territoriaux est, par nature, un mode de scrutin qui ne favorise pas l'accès des femmes aux mandats électoraux et aux responsabilités électives : la composition actuelle des conseils généraux, qui sont élus suivant ce mode de scrutin, le montre clairement puisqu'avec 12,3 % de femmes seulement, ce sont les assemblées les plus masculinisées de France* ». Michelle André « *doute de l'efficacité des pénalités financières dont est assorti ce mode de scrutin pour les partis qui ne présenteraient pas suffisamment de candidates car celles-ci n'ont, pour l'instant, pas produit beaucoup d'effets pour les élections législatives auxquelles elles s'appliquent pourtant depuis 2002* ». Dans un rapport d'information intitulé « *Il faut sauver la parité* » (synthèse du 18 juin) consacré à cet aspect de la réforme territoriale, la délégation aux droits des femmes du Sénat avait exploré une autre voie en proposant que l'élection au scrutin majoritaire porte non sur un candidat mais sur un « *binôme paritaire* » constitué de deux candidats de sexe différent. **Michèle André** regrette que « *les dispositions électorales n'aient pas fait l'objet d'un projet de loi distinct comme le prévoyait l'architecture initiale de la réforme et comme l'avait souhaité le Sénat au début de l'été, ce qui aurait permis au Parlement de se donner le temps de rechercher une solution plus équilibrée* ». Selon le communiqué, « *elle déplore le signal extrêmement négatif que le vote de ce texte naufrageur de la parité adresse aux femmes françaises dix ans après l'adoption de la loi du 6 juin 2000 qui a mis en place, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, des mécanismes favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives* ».

Réforme des collectivités territoriales.

Le Sénat a donc adopté le 9 novembre d'extrême justesse le texte de compromis trouvé avec l'Assemblée nationale sur la réforme territoriale. A l'issue de négociations avec les sénateurs centristes (dont les voix étaient nécessaires pour l'adoption du projet de loi), 167 sénateurs ont voté pour le compromis élaboré en Commission mixte paritaire (CMP), alors que la majorité absolue requise était de 166 voix. 163 ont voté contre et neuf se sont abstenus. C'est la plus faible majorité obtenue par un texte au Sénat depuis l'élection de **Nicolas Sarkozy**, a-t-on fait valoir au Sénat. En revanche, le compromis devrait être adopté sans difficultés le mardi 16 novembre à l'Assemblée nationale, où l'UMP est majoritaire (D'après l'Agence France Presse).

Egalité dans la vie professionnelle

Les écoles d'ingénieurs à la recherche de jeunes femmes

Le Point du 11 novembre ouvre son dossier « spécial école d'ingénieur » par quatre pages titrées « Recherche jeunes filles pour carrières prometteuses ». L'hebdomadaire souligne que « pour attirer les filles, les écoles d'ingénieurs sont prêtes à tout », dresse le portrait de quelques unes de ces jeunes femmes et démonte quelques clichés. **Le Point** explique par exemple que « nombreux sont les parents à dissuader leur fille d'intégrer des filières qui rimeraient avec absence de vie de famille, remarques machistes et horaires éprouvants ».

Majoration de retraite des parents de trois enfants

Les Echos du 10 novembre voient les députés « tentés de taxer la majoration de retraite des parents de trois enfants », rapportant que la commission des Finances a approuvé un amendement au budget (Projet de loi de finances 2011) soumettant à l'impôt la majoration de 10 % des pensions au-delà d'un forfait de 750 euros.

La CNAF soutient la garde d'enfants à des heures atypiques

Selon **Travail Social Activité** (TSA) du 10 novembre, la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) va financer à titre expérimental, jusqu'en 2012, l'accueil des enfants âgés de moins de 6 ans au domicile de leurs parents sur des horaires « étendus » ou « spécifiques ». « Un soutien financier subordonné à de nombreuses conditions et qui ne couvre pas les contrats passés de gré à gré entre les familles et un employé à domicile » explique **TSA**.

« La femme est l'avenir de l'homme. De la banque aussi »

A signaler la campagne de communication de la **Société générale** sur le thème « La femme est l'avenir de l'homme. De la banque aussi » (par exemple encart dans **Le Monde** du 6 novembre). Selon la banque, « engagée en matière de diversité, Société Générale mène de nombreuses actions en faveur de la parité. Cette année, le Groupe soutient La Tribune Women's Awards. Le but ? Créer l'envie et stimuler l'audace chez les femmes en valorisant des dirigeantes aux carrières exceptionnelles. A cette occasion, des collaboratrices de Société Générale donnent leur vision sur le rôle de la femme dans la finance ».



Egalité dans la vie personnelle et sociale

Affaire de la crèche Baby Loup

Rappelant que l'affaire de la crèche Baby Loup « *relance le débat sur le port du voile* », **Le Monde** du 10 novembre cite une note des services juridiques de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), datée du 2 novembre, selon laquelle « *la neutralité religieuse exigée des agents du service public ne peut s'appliquer à la salariée de la crèche* » de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), la structure résultant « *d'une initiative privée* ». Dans son billet du **Figaro** du 10 novembre, le journaliste **Alain-Gérard Slama**, dénonce la « *motivation politique* » du procès. A lire également l'éditorial de **France Soir**, qui engage la HALDE à « *ne pas céder au laxisme* ». Dans le cadre de cette affaire, **Le Monde** (10 novembre) dénonce « *la tribune médiatique* » qu'est devenue pour la présidente de la HALDE, **Jeannette Bougrab**, le conseil des prud'hommes de Mantes-La-Jolie, qui a examiné l'affaire. Enfin, **Le Figaro** du 12 novembre croit savoir que **Jeannette Bougrab** souhaite créer un « *tribunal des droits de la personne* », comme il en existe au Québec, pour lutte contre les discriminations.

Les « ambassadrices » de la laïcité critiquées

Le Nouvel Observateur du 11 novembre estime que la nomination des « ambassadrices » de la laïcité (synthèse du 2 novembre) dans les quartiers pose un « *problème de casting* ». L'hebdomadaire rappelle que l'association **Ni pute ni soumise** est « *gratifiée d'une subvention de 80 000 euros pour aller, durant cinq mois, prêcher la bonne parole laïque et expliquer le dispositif de la loi (...)* ». Le « Nouvel Obs » remarque que « *acteurs et observateurs de terrain s'étranglent* ». Et de se demander : « *quelle femme voilée franchira spontanément la porte des ateliers animés par l'association fondée par Fadela Amara, membre du gouvernement ?* ». « *Quand aux autres associations* », croit savoir le magazine, « *certaines crient déjà au favoritisme* »...

« Ces maisons closes aux portes de la France »

A signaler le dossier de **France Soir** du 2 novembre sur « *ces maisons close aux portes de la France* ». Selon le quotidien, la France est « *cernées par les maisons closes* » comme par exemple à la frontière espagnole où le journal a enquêté dans une « *véritable usine du sexe* ». **France Soir** donne la parole à **Christine Boutin**, présidente du Parti chrétien-démocrate, qui estime que « *nos voisins se trompent* ».

Santé

Cancers chez les femmes

« *Chez la femme, la décroissance (de la mortalité par cancers) est due à la baisse récente des taux de mortalité par cancers du sein et de l'ovaire, à la baisse continue du taux de mortalité liée au cancer colo-rectal et aux leucémies et à la baisse importante des cancers de l'estomac et du col de l'utérus. Cette décroissance est toutefois ralentie par l'augmentation du taux féminin de mortalité par cancer du poumon qui n'a cessé d'augmenter au cours des vingt dernières années* » précise l'**Agence Emploi Formation** (AEF) dans une dépêche du 9 novembre revenant sur la publication du rapport du l'**Institut national du cancer** (INCa) (synthèse du 9 novembre).

Prise en charge précoce des femmes enceintes qui ont des problèmes d'addiction

Le 24 septembre dernier, l'Association méditerranéenne de prévention et de traitement des addictions (AMPTA) a inauguré à Marseille la mise en place expérimentale d'une équipe mobile visant à favoriser la prise en charge précoce de femmes enceintes, et/ou avec enfants, qui présentent des problèmes d'addiction. Cette expérimentation a été lancée grâce à l'appel à projets conjoint de la Direction générale de la santé (DGS) et de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MLDT). Intitulé « Fil Rouge », ce dispositif s'appuie sur l'équipe renforcée du centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) à laquelle doit s'adjoindre également une éducatrice de jeunes enfants. Le soutien à la parentalité constitue l'un des enjeux majeurs de cette prise en charge. Organisée sous forme de journée d'étude, cette inauguration, associant des experts reconnus en matière de partenariat et de parentalité, a contribué à développer le réseau de correspondants locaux et à faire connaître le dispositif. Elle a également contribué à diffuser des savoir faire encore peu répandus mais indispensables dans la prise en charge de ces femmes en s'appuyant sur tous les soutiens mobilisables dans leur entourage (compagnon et proches). Une quinzaine de femmes sont aujourd'hui prises en charge par ce dispositif qui s'est donné pour objectif l'accueil de 40 femmes par an. (La lettre de la MILDT n° 40 – Octobre 2010).



Femme et sports

Etat des lieux de la pratique sportive féminine au sein de la FSGL

La Fédération sportive gaie et lesbienne (FSGL) a réalisé, publié et mis en ligne un rapide état des lieux de la pratique sportive féminine au sein des associations sportives qui lui sont affiliées : « Pratique sportive féminine dans les associations sportives affiliées à la Fédération sportive gaie et lesbienne : description quantitative et retours d'expérience ». Pour ce faire, un bilan descriptif et quantitatif de l'engagement féminin au sein des associations affiliées à la FSGL a d'abord été dressé. Puis, grâce à la contribution et au témoignage de sept associations adhérentes, les initiatives et actions mises en œuvre pour favoriser un engagement soutenu et continu des filles dans les associations sportives LGBT (lesbiennes, gay, bi et trans) affiliées à la FSGL ont ensuite été décrites. Ce travail est une première étape ayant pour but d'avancer dans la description et la connaissance de la pratique sportive féminine au sein des associations sportives LGBT.

[Télécharger le rapport sur le site de la FSGL](#)

Colloques, évènements

« La pensée sans frontière »

L'Association des femmes euro-méditerranéennes contre les inégalités (AFEMCI) et la Mairie de Saint-Ouen organisent une rencontre-débat le **vendredi 26 novembre** à Saint-Ouen avec **Fadela M'rabet** sur le thème « La pensée sans frontière ». Féministe algérienne connue pour ses deux ouvrages remarquables et retentissants sur la condition des femmes en Algérie, « La Femme algérienne » (Maspéro, 1965) et « Les Algériennes » (Maspéro, 1967). cette féministe de la première heure, docteur en biologie, interpelle et défend la condition des femmes Algériennes sans réserve.

La place des femmes dans la révolution numérique

Microsoft France, l'association Force Femmes et l'Agence nouvelle des solidarités actives organisent le **mardi 7 décembre** à Issy les Moulineaux une conférence débat sur la place des femmes dans la révolution numérique sous l'angle spécifique de l'emploi et de l'usage du numérique.

[Retrouver le programme de la journée](#)



Remise des trophées 2010 de la fédération Femmes 3000

La soirée des trophées Femmes 3000 « Initiatives à l'étranger-Amérique Latine » remis aux lauréates de l'édition 2010 aura lieu le **vendredi 19 novembre** lors d'un dîner dans les Salons de Boffrand de la Présidence du Sénat à Paris. Les Trophées Femmes 3000 récompensent tous les deux ans, des femmes françaises établies hors de France, reconnues pour leur esprit d'entreprise, leurs initiatives, ainsi que pour leur contribution à la promotion de la femme et au rayonnement de la France. Après l'Asie en 2004, l'Amérique du Nord en 2006 et l'Afrique en 2008, les femmes françaises établies en Amérique Latine seront mises à l'honneur en 2010.



Régions

D'une priorité imposée à une politique régionale intégrée en Franche Comté

« L'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques de développement régional est-elle encore une priorité? » se demandait le Centre européen d'expertise et d'évaluation **Euréal** dans sa lettre d'information de septembre 2010. « La prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les programmes de développement régional est une préoccupation ancienne portée tout d'abord par la Commission européenne (Fonds structurels notamment), puis relayée dans les Etats membres. En France, malgré les évaluations menées et la capitalisation faite sur cette problématique, les décideurs, gestionnaires de programmes et porteurs de projets rencontrent toujours des difficultés pour intégrer cette priorité (manque d'éléments de diagnostic initial, définition d'objectifs régionaux en matière d'égalité rarement explicitée, confusion des termes employés, déconnexion des modalités opérationnelles de la stratégie d'ensemble?) et lui donner tout son sens ». La Préfecture de région et le Conseil régional de **Franche-Comté**, « convaincus que la place des femmes dans la société constitue un vecteur et une opportunité de développement », ont orienté leur stratégie de développement régional au regard de cette priorité, en particulier au sein de deux programmes : le PO FEDER et le Contrat de projets 2007-2013.



[Lire la suite sur le site d'Euréal](#)

Publications, parutions

Nous publions aujourd'hui une sélection d'ouvrages parus depuis septembre sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les questions de genre...

« De la différence des sexes. Le genre en histoire »

Larousse viennent de publier « De la différence des sexes. Le genre en histoire », un ouvrage dirigé par **Michèle Riot-Sarcey**, responsable de la Fédération RING. Selon le résumé de l'éditeur, *« le genre, un concept qui permet de poser un autre regard sur l'histoire. Huit historiens et historiennes se sont donnés le mot pour tenter de comprendre comment des sociétés anciennes aux plus récentes, les hiérarchies entre les sexes s'établissent, s'organisent et se redéfinissent en fonction des enjeux du temps, jusqu'à marquer la totalité des sociétés humaines. Poser un autre regard sur l'histoire permet de comprendre autrement le politique, le social, le religieux, le culturel des différents temps historiques qui ont participé à l'émergence de la civilisation occidentale »*.



« Travail et rapports sociaux de sexe »

L'Harmattan vient de sortir « Travail et rapports sociaux de sexe. Rencontres autour de Danièle Kergoat », un ouvrage coordonné par **Xavier Dunezat, Jacqueline Heinen, Helena Hirita** et **Roland Pfefferkorn**. Selon l'éditeur, *« cet ouvrage est consacré au développement et à la diffusion des recherches de Danièle Kergoat sur la division sexuelle du travail et sur les rapports sociaux de sexe. Ancrées en sociologie, ses recherches ont rapidement transgressé les frontières disciplinaires et géographiques. Ces contributions témoignent de son parcours de chercheuse et de militante, d'autres discutent sa problématique théorique, d'autres s'inspirent des pistes qu'elle a mises en avant tout au long de quarante années de recherche »*.

« L'identité genrée au cœur des transformations »

L'harmattan a publié « L'identité genrée au cœur des transformations. Du corps sexué au corps genré » de **Christelle Grenier-Torres**. Selon l'éditeur, *« cet ouvrage étudie les rapports de genre dans les sociétés du Nord et celles du Sud à la lumière des transformations sociales qui s'y déroulent et aux prises avec celles-ci. Comment les rapports de genre évoluent-ils dans les sociétés ? Qu'entre-t-il en jeu dans ces évolutions ? Quelles sont les interactions significatives entre les facteurs induisant des changements en terme d'identité genrée ? Le corps sera ici la porte d'entrée privilégiée pour interroger les bouleversements à l'œuvre »*.



« Les nouvelles frontières du genre »

Toujours chez **L'Harmattan** signalons « Les nouvelles frontières du genre. La division public/privé » de **Thanh-Huyen Balmer-Cao** et **Barbara Lucas**. *« Comme l'a relevé la théorie féministe, l'opposition entre sphère publique et sphère privée est porteuse de rapports de genre inégalitaires, le masculin ayant été associé au public et le féminin au privé, contribuant à reléguer les femmes dans la sphère domestique »*, explique l'éditeur. *« Mais l'entrée massive des femmes sur le marché du travail ou leur participation politique croissante, semblent avoir changé la donne. Dans ce nouveau contexte, la division public/privé joue-t-elle encore un rôle dans la reproduction des inégalités de genre ? »*.

« Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale »

La Dispute vient de publier « Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale » de **Martine Court**. « *Comment les enfants apprennent-ils à agir avec et sur leur corps d'une manière différente de l'autre sexe ? Comment ces différences émergent-elles ?* », se questionne l'éditeur, « *à partir d'une enquête auprès d'enfants de 10 à 12 ans, l'auteure montre comment famille, médias et pairs contribuent à la construction sociale du corps des filles et des garçons, décrit les voies par lesquelles on devient une "vraie" fille ou un "garçon manqué" un garçon "sportif" ou "coquet". Elle remet en question les représentations de la socialisation du genre, mais aussi des dispositions corporelles et sociales pendant l'enfance* ».

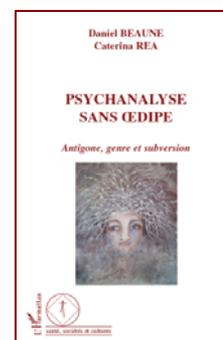


Nouvelles perspectives en management de la diversité

On nous signale l'ouvrage coordonné par **Isabelle Barth** et **Christophe Falcoz** « *Nouvelles perspectives en management de la diversité. Égalité, discrimination et diversité dans l'emploi* » (éditions **EMS**). Selon l'éditeur « *l'émergence de la thématique diversité qui semble s'installer durablement au-delà des effets de mode, justifie qu'on en livre un décryptage pour aider aussi bien les chercheurs en sciences sociales que les managers et autres responsables Ressources Humaines, à en comprendre les enjeux et les finalités* ». L'ouvrage s'attache à présenter de nouvelles approches théoriques, notamment autour du genre. Parmi les enjeux abordés : la question de l'équilibre vie privée/vie professionnelle en lien avec l'égalité Femme/Homme.

« Psychanalyse sans Œdipe »

Chez **L'Harmattan** encore, « *Psychanalyse sans Œdipe. Antigone, genre et subversion* » de **Daniel Beaune** et **Caterina Rea**. « *La psychanalyse est-elle destinée à une mort lente mais inexorable tant elle est inapte à recueillir l'esprit du temps et ses exigences ? Peut-on imaginer un avenir post-œdipien de la psychanalyse dont la figure d'Antigone serait l'incarnation ?* » se demande le résumé. « *Les auteurs considèrent les changements sociaux-parentaux et affectifs, notamment l'expérience de l'homoparentalité, comme la condition du surgissement de nouveaux possibles permettant de rendre souple l'ordre sexuel et symbolique* ».



« De « l'ennemi principal » aux principaux ennemis »



Chez **L'Harmattan**, toujours, « *De « l'ennemi principal » aux principaux ennemis. Position vécue, subjectivité et conscience masculines de domination* » de **Léo Thiers-Vidal**. « *Le grand projet de Léo Vidal* », indique l'éditeur, « *est de contribuer à découvrir un territoire qui n'a que commencé à être déchiffré dans les études féministes : l'étude des hommes non en tant qu'êtres humains, mais en tant qu'individus genrés. En prenant pour base les théories du féminisme matérialiste radical, il pose deux hypothèses : les hommes sont conscients d'être dans une position dominante et ils utilisent consciemment des moyens acquis par des apprentissages précis afin de dominer les femmes avec qui ils entrent en relation* ». **Léo Thiers-Vidal**, qui venait de soutenir sa thèse à l'ENS-LSH, s'est donné la mort dans la nuit du dimanche 12 novembre 2007. Il allait avoir 37 ans le 15 décembre 2007. Léo était un chercheur engagé de longue date dans la cause féministe.



Journées internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Comme chaque année, nous rendrons compte, jusqu'au 25 novembre, dans cette rubrique spéciale, d'un certain nombre d'actions organisées dans les territoires à cette occasion. A suivre...

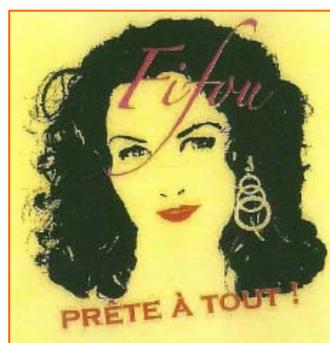
La 1^{ère} marche et course baptisée « La Mirabal » dans le Val-de-Marne

L'association **Tremplin 94**, association départementale spécialisée dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences et la **mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité** de la Direction départementale de la Cohésion Sociale, organisent, quelques jours après la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes un événement intitulé : « La Mirabal, marcher et courir pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes », le **dimanche 28 novembre**, sur la base de loisirs de Créteil. Cet événement est marrainée par **Gisèle Halimi**, militante féministe et avocate. Un village associatif sera installé sur place et après la course se déroulera une représentation de théâtre forum par la compagnie du théâtre de l'Opprimé.



[Retrouver le programme complet](#)

« Fifou Prête à tout ! » dans la Sarthe



En Sarthe, la **mission départementale des droits des femmes et à l'égalité**, la **Maison des jeunes et de la culture Jacques Prévert** et le **Centre social Simone Signoret**, organise une soirée autour de la pièce de théâtre « Fifou Prête à tout ! » le **vendredi 19 novembre** à 19 h. « *Femme fatale, moderne, dotée d'une tchatche incroyable et d'une insolence désarmante* », indique le site **billetreduccom**, « *Fifou nous raconte sa grande école de la vie où se côtoient blacks, blancs et beurs* »... La représentation sera suivie d'un échange avec l'artiste et d'un débat autour d'un buffet. Toujours dans la Sarthe, le **jeudi 25 novembre** se tiendra à la préfecture une séance plénière de la

commission départementale spécialisée dans la lutte contre les violences faites aux femmes pour faire le point sur les actions et les dispositifs partenariaux qui ont été menés tout au long de l'année 2010. La séance sera suivie par une conférence de presse et l'inauguration d'une exposition « Silhouettes » installée sur la place Aristide Briand du Mans.

Rassemblement féministe à Paris

Le **Collectif national pour les droits des femmes (CNDF)** appelle à un rassemblement le **jeudi 25 novembre** à 19 heures, place du Bataillon du Pacifique, en face du ministère des finances à Bercy. Selon le **CNDF**, *« les associations de terrain qui luttent contre les violences voient leurs subventions rognées, vont avoir à subir des appels d'offres qui les placeront en concurrence avec des associations non spécialisées mais qui pourront être "mieux disantes" financièrement »*. Le collectif estime ainsi que *« toute leur spécificité pourra être niée, et ce au nom de la rentabilité financière »* *« Ces associations ont été montées grâce au travail des féministes. Elles ont accumulé des années de savoir faire et d'expertise ! Elles sont notre bien commun ! Nous devons nous mobiliser pour les défendre ! »* s'exclame le **CNDF**. Par ailleurs, l'association rappelle que *« malgré toutes ses insuffisances sur lesquelles nous reviendrons prochainement »*, la loi du 9 juillet 2010, *« va avoir besoin de financements pour être appliquée »*. Le Collectif annonce qu'il sera aussi à l'initiative, avec ses partenaires politiques et associatifs, de la mise sur pied d'un **Comité de vigilance** pour l'application de la loi du 9 juillet 2010 *« à laquelle il a largement contribué à partir de la rédaction de sa Proposition de loi cadre contre les violences faites aux femmes »*.



« La santé des femmes victimes de violences » en Champagne Ardenne

La **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** de Champagne-Ardenne organise un colloque le **jeudi 2 décembre** à Châlons-en-Champagne sur la santé des femmes victimes de violences. Il s'agit de la 6^e journée régionale d'échanges et de rencontres de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, elle est organisée avec la participation de plusieurs associations de la région. Les participants se demanderont *« quels sont les enjeux pour la santé de la femme victime de violence »*. L'exemple d'organisation de deux services hospitaliers du CHU de Reims au service des femmes victime de violences sera présenté à la salle ainsi que les résultats de l'enquête réalisée en Champagne Ardenne auprès de structures accueillant des femmes victimes de violences.



Associations

Yves Charpenel nommé Président de la Fondation Scelles

Lors de sa séance du 5 octobre, le conseil d'administration de la Fondation Jean et Jeanne Scelles, a nommé **Yves Charpenel**, président de la Fondation Scelles. **Philippe Scelles** ayant lancé, animé et dirigé la Fondation depuis 17 ans, a été nommé président d'honneur de la Fondation et reste administrateur. La Fondation entend poursuivre l'œuvre de Jean Scelles qui avait, il y a plus de 60 ans, compris et mesuré l'importance d'un monde libéré de toutes les formes d'exploitation sexuelle commerciale. **Yves Charpenel** est Avocat général à la Cour de cassation de Paris depuis 2005. Précédemment, il a été Procureur général, Directeur des affaires criminelles et des grâces, expert auprès des organisations internationales et européennes notamment sur le crime organisé. Il est administrateur de la Fondation Jean et Jeanne Scelles depuis 2007 et Vice-Président des « Equipes d'action contre le proxénétisme », association fondée en 1956 par Jean Scelles.

Un communiqué d'Osez le féminisme

Selon un communiqué diffusé le 12 novembre, **Osez le féminisme !** annonce que « *le gouvernement a fait paraître au Journal Officiel du 31 octobre 2010 un décret qui baisse de 1,4% le montant des indemnités journalières de la Sécurité sociale versées à une salariée durant son congé maternité* » (**Décret n° 2010-1305** du 29 octobre 2010 relatif au mode de calcul des indemnités journalières dues au titre de la maladie, de la maternité et des accidents du travail et maladies professionnelles, loupé dans la synthèse...). « *Un savant changement de mode de calcul devrait faire économiser 70 millions par an à la sécurité sociale* » estime l'association. « *Les femmes en ont marre de servir de variable d'ajustement au budget de la sécurité sociale* » s'exclame **Osez le féminisme !** qui réclame le retrait de ce décret. Pour l'association, « *il est pour le moins contradictoire de la part du gouvernement de s'être félicité pendant des semaines de faire entrer les indemnités journalières du congé maternité dans le calcul des pensions de retraites et de vouloir maintenant les diminuer* ».

Conseil de l'Europe

Résolution sur les demandes d'asile liées au genre

Lors de sa session d'automne du 4 au 8 octobre, l'**Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** a adopté une résolution recommandant aux Etats d'adopter des mesures spécifiques pour prendre en compte la question du genre dans leur examen des demandes d'asile. L'APCE vise les préjudices causés aux femmes et fondés sur le genre, comme l'exploitation sexuelle, le mariage forcé, les crimes d'honneur, l'avortement et la stérilisation forcés, les mutations génitales ou encore le viol au cours de conflits armés. Rappelant que 52 % des demandeurs d'asile auprès des Etats membres du **Conseil de l'Europe** sont des femmes, la résolution suggère notamment d'approfondir la connaissance de ces problèmes afin de mieux les identifier, et d'améliorer les conditions dans lesquelles les femmes sont interrogées, accompagnées et hébergées dans l'attente du traitement de leur demande d'asile.

[Retrouver la résolution sur le site du Conseil de l'Europe](#)

International

« Mettre fin à la traite des personnes »

La Croix des 10 et 11 novembre publie une tribune de **Hillary Rodham Clinton**, secrétaire d'Etat des Etats-Unis et titré « Mettre fin à la traite des personnes ». La secrétaire d'Etat rappelle que « *chaque année, le département d'Etat élabore un rapport sur la traite des personnes dans 177 pays, y compris désormais le nôtre (les Etats-Unis)* ».



Connexion et couleur : Le Forum des féministes africaines 2010

Le troisième Forum des féministes africaines s'est tenu à Dakar à la fin du mois d'octobre. L'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) a mis en ligne un article de **Kathambi Kinoti** proposant quelques réflexions sur cette rencontre.

[Lire l'article sur le site de l'AWID](#)

« Angela Merkel, la femme la plus puissante du monde »

Un ouvrage sur la chancelière allemande vient de paraître aux **Editions Jean-Claude Gawsewitch**, intitulé « Angela Merkel, la femme la plus puissante du monde ». L'auteur de cet ouvrage, **Jean-Paul Picaper**, établit un portrait de la chancelière allemande, symbole de la réunification, et étudie son action en Europe.



Une Pakistanaise condamnée à mort

Le Monde datée du 13 novembre annonce qu'un tribunal pakistanais a condamné pour la première fois à mort une femme chrétienne, **Asia Bibi**, mère de cinq enfants, pour blasphème, provoquant les protestations de plusieurs associations.



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. Cette synthèse ne peut en aucun cas être interprétée comme reflétant le point de vue de son auteur - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille – dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>